

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats financiers 2020

Une marge de manœuvre financière pour entamer avec aplomb la relance économique tant attendue

Rivière-du-Loup, le 25 mai 2021 – La Ville de Rivière-du-Loup a présenté mardi soir en séance du conseil municipal ses plus récents états financiers. Malgré l'instabilité des derniers mois, un surplus non consolidé de 5 043 675 \$ a été dégagé en 2020.

Des investissements de près de 16,3 M\$ ont été réalisés, un montant important mais tout de même inférieur de 2 M\$ par rapport à 2019. Quant à l'endettement net de l'administration municipale, il s'élève à un peu plus de 50 M\$, en hausse de 5,5 M\$ par rapport à la même période de référence. Dans ce calcul, il faut toutefois prendre en compte un montant de 6,4 M\$ pour les emprunts liés au lieu d'enfouissement technique (LET) et dont le paiement est réparti entre les utilisateurs.

Le directeur du Service finances et trésorerie, M. Jacques Moreau, est catégorique : « la Ville de Rivière-du-Loup est en excellente santé financière. Nous avons bien planifié les dépenses pour 2020 puis, la pandémie nous est tombée dessus, sans prévenir. Malgré cela, nous avons fait preuve d'une grande prudence tout en faisant le choix de miser sur les investissements en infrastructures, notamment. Les décisions prises ont été les bonnes : nous sommes très satisfaits des résultats à ce jour. »

« Nous avons travaillé fort pour maintenir des services de qualité tout en limitant l'impact sur le portefeuille des Louperivois, soutient la mairesse, Mme Sylvie Vignet. Nous avons la chance de compter sur une équipe dévouée qui a fait des pieds et des mains pour nous aider à passer au travers de la tempête économique, ce qui nous place maintenant dans une situation fort enviable pour nous imposer, en tant que municipalité, comme un acteur de premier plan pour la relance économique du Bas-Saint-Laurent. »

La recherche de programmes de subventions, le paiement comptant ou l'utilisation du fonds de roulement permettent à la Ville de poursuivre ses investissements tout en assurant le respect des balises de contrôle de la dette qu'elle s'est fixée. « Nous continuons nos investissements dans les projets d'envergure tels que la réfection et l'agrandissement de la bibliothèque municipale Françoise-Bédard, le pavage et la reconstruction de diverses rues ainsi que l'augmentation de la capacité de traitement des étangs aérés, ajoute la mairesse. Cela nous donnera le souffle nécessaire au développement de notre ville et permettra la concrétisation d'autres projets majeurs. »

Investissements

En 2020, La Ville a réalisé des projets d'investissement totalisant 16 322 864 \$. De ce montant, une portion de 8 266 287 \$ a été financée par l'émission de dette à long terme. Le reste de la somme provient entre autres d'un financement comptant pour 1 987 934 \$ et du fonds de roulement pour un montant de 320 818 \$. De plus, une somme de 2 921 094 \$ provient de transferts et 383 138 \$ d'autres sources. Enfin, une somme de 54 600 \$ provient des excédents accumulés.

Respect des seuils relatifs à l'endettement

La Ville s'est dotée de trois indicateurs lui permettant de suivre et de contrôler l'évolution de son endettement. Pour l'année 2020, on note que ceux-ci sont tous en deçà des maximums établis, encore une fois :

- 1) 2,13 % pour l'endettement total net à long terme sur la richesse foncière uniformisée (RFU) (le seuil est fixé à 2,75 %);
- 2) 14,61 % du service de la dette sur les dépenses et le remboursement de la dette (le seuil est fixé à 18 %);
- 3) 30,18 % d'endettement sur l'actif (le seuil est fixé à 33 %).

Affectations des surplus

Le fonds de roulement sera augmenté de 600 000 \$, portant le capital autorisé à 7,75 M\$. L'utilisation du fonds de roulement permet à la Ville de financer certains projets d'investissement en recourant à cette enveloppe plutôt qu'au financement à long terme. Cette stratégie s'inscrit dans le plan de contrôle de la dette.

Une somme totale de près de 1 903 465 \$ sera affectée à diverses fins. Étant donné le montant du surplus réalisé en 2020, certaines sommes seront affectées à des éléments spécifiques tels que la création d'un fonds pour l'enlèvement de la neige de 300 000 \$, des travaux de voirie pour 200 000 \$ et de l'entretien et réparation de la machinerie pour 200 000 \$. De plus, certains projets qui devaient être réalisés en 2020, mais qui ont été repoussés en 2021, ont été affectés dans des fonds précis.

Pour plus de détails, les citoyens sont invités à consulter le rapport financier 2020, disponible dans la page *Budget* du site web de la Ville, accessible via le menu *Ville*.